

Cullettività di Corsica

Remise en état de la jetée, des quais et du musoir du port de pêche d'Erbalunga

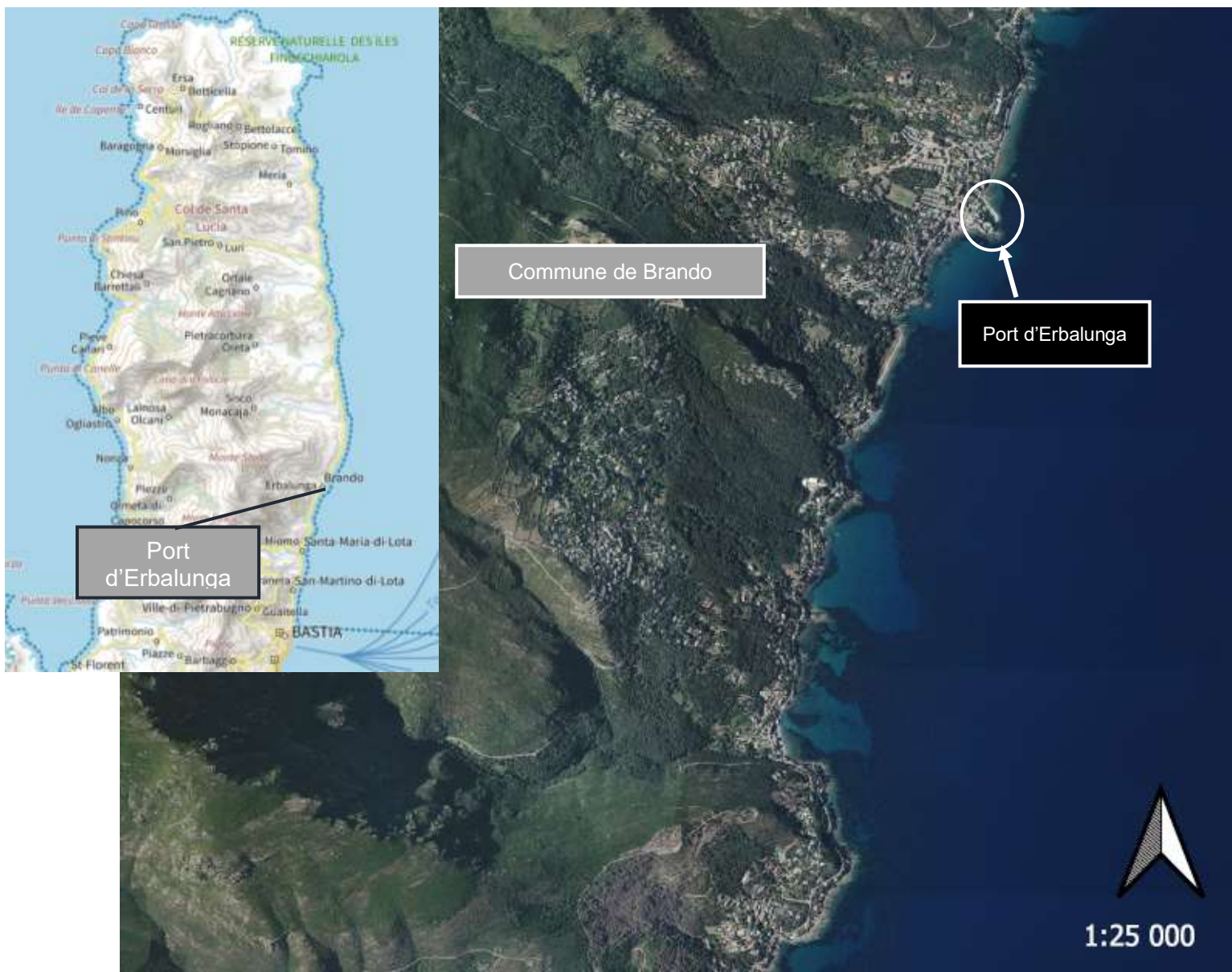


Figure 1. Plan de situation du port d'Erbalunga au sein de la commune de Brando – Echelle 1 :25000 - Fond de carte IGN



Figure 2. Plan de situation du port d'Erbalunga (Géoportail)

Annexe 3 – Photographies datées de la zone d’implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l’une devant permettre de situer le projet dans l’environnement proche et l’autre de le situer dans le paysage lointain



Figure 3. Photo 1, digue en enrochement du port d'Erbalunga, déstructurée – ICTP Octobre 2020



Figure 4. Photo 2, quai bétonné avec fissures – ICTP Octobre 2020



Figure 5. Photo 3, ue lointaine de l'implantation du projet – Octobre 2020



Figure 6. Localisation des prises de vues – Google Earth

Annexe 4 – Plans du projet

COMMUNE D'ERBALUNGA

Maitre d'Ouvrage :



Collectivité de Corse
Hôtel de la CDC
Rond-point du Marché Lédard
20405 Bastia cedex 9

Maitres d'Oeuvre :

Mandataire:



Ingénierie Consultants Travaux Publics
254 Corniche Farneseck
0970 Saint Laurent du Var
Tel: 04 92 12 97 09 - Fax: 04 92 27 97 78
E-mail: ictp@ictp.fr

Co-traitant:



INGEVIA
Lieu-vil Farneseck
20215 Venustasca

Mission :

Maîtrise d'oeuvre relative à la remise en état de la jetée, des quais et du musoir du port de pêche d'Erbalunga

Plan de projet de remise en état du port

Phase :

AVP

Número du PLAN :

VP 012

Echelle :

1/250

Indice :

E

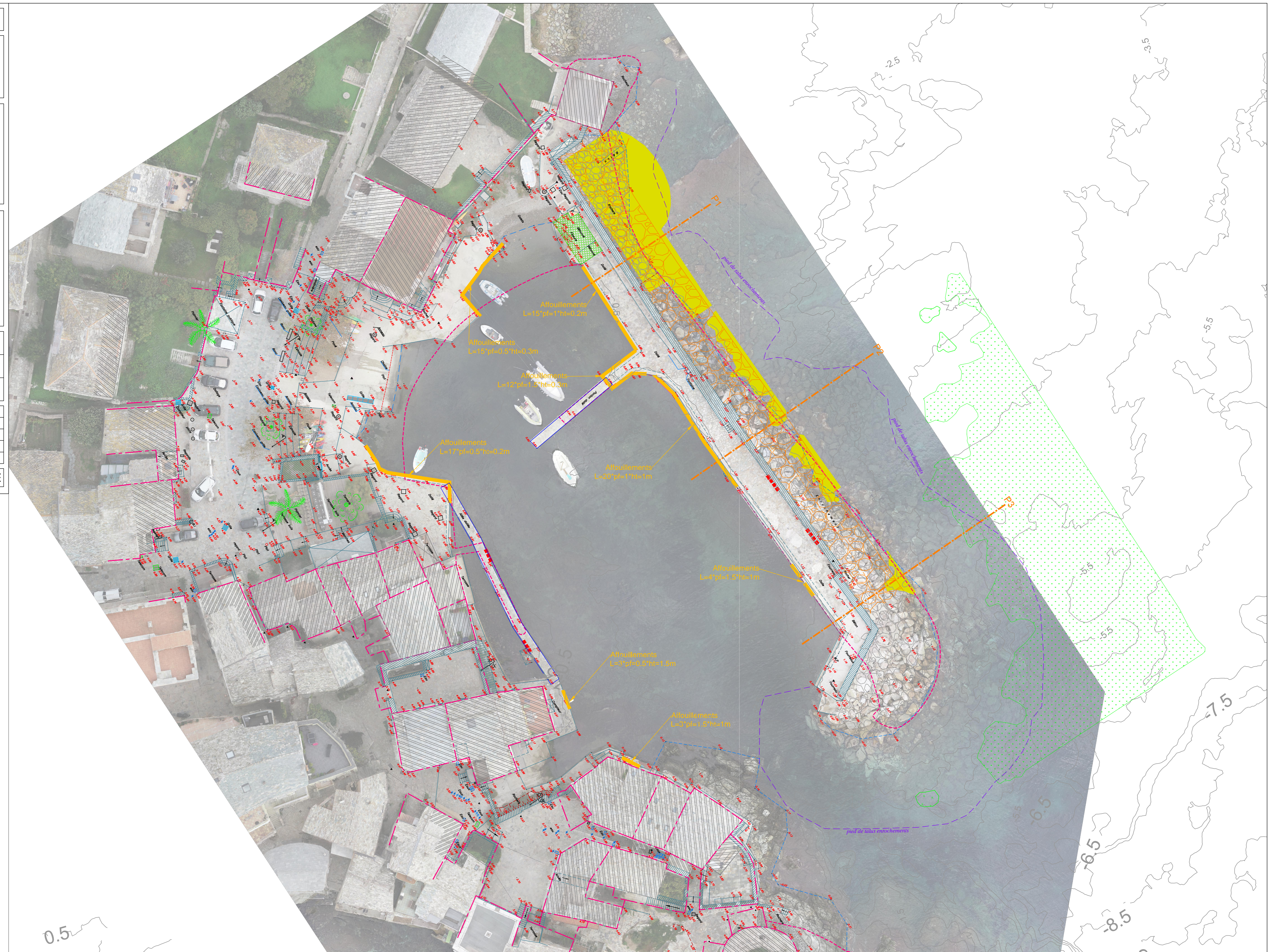
Indice	Modifications apportées	Date
A	Première émission	19 novembre 2020
C	Modification suivant rapport inspection des quais	09 décembre 2020
D	Mise à jour bathymétrie - Enrochements - Herbiers	14 avril 2021
E	Mise à jour projet suite choix MOA	27 /05/2021

Número d'Affaire : 2 0 3 5 Référence du PLAN : A V P V P 0 1 2 E

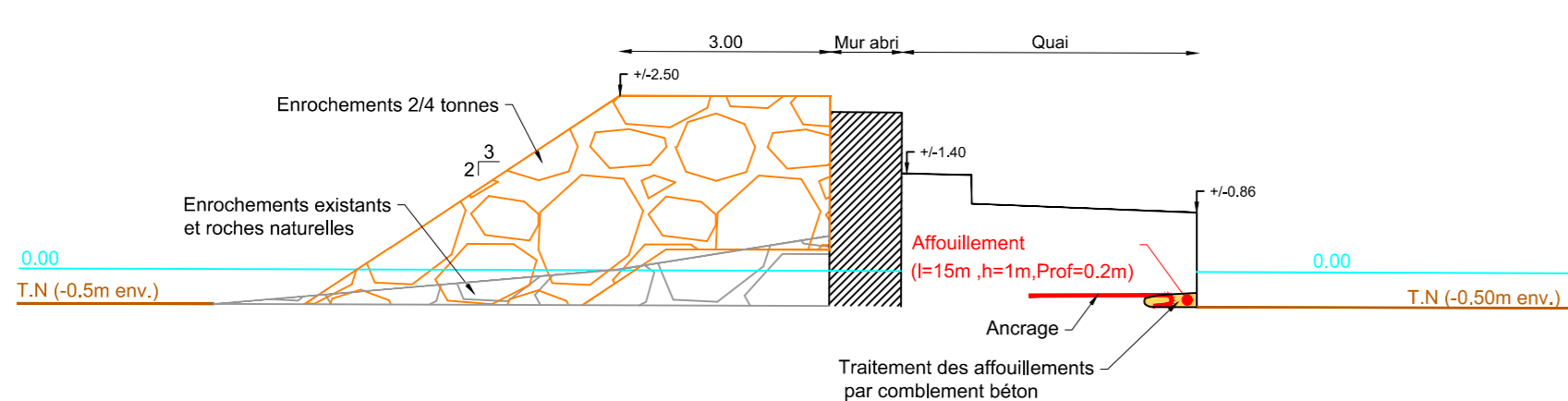
NOTA: Fond de plan topographique : Relevé réalisé le 18/11/2020 par le cabinet Sibella Géomètres experts PLANNIMETRIE rotocoupe au système NTF projection LAMBERT IV. ALTIMETRIE rotocoupe au N.G.F. 78. Les limites, les appartenances et mitoyennetés des murs, résultent de l'état des lieux et de l'application du plan cadastral. Elles ne seront définies qu'après bornage contradictoire avec les riverains. Application cadastrale. Les noms des différents propriétaires proviennent de la matrice cadastrale ou des indications recueillies sur place. Les réseaux souterrains n'ont pas été relevés. Dressé par le Cabinet SIBELLA Géomètres-Experts Tél:04.95.34.80.80 CB-PB Réf:12381/1

LEGENDE

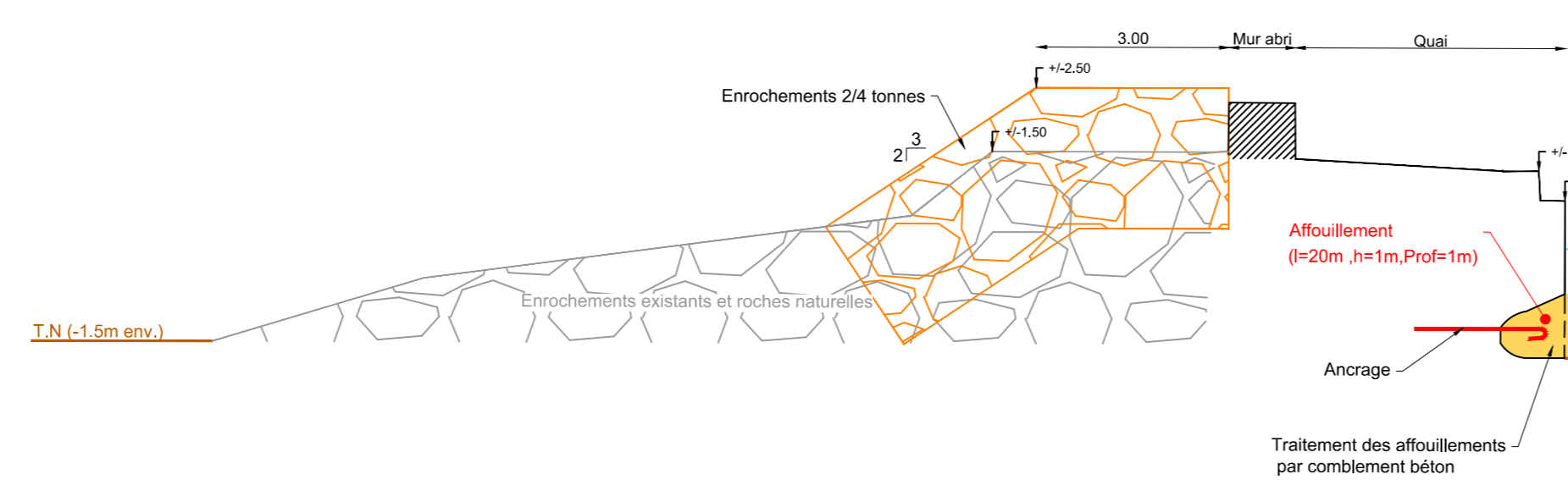
- Manquement de blocs enrochements constaté
- Traitement des affouillements par comblement
- Reprise ponctuelle du parement pierres
- Reprise du quai (bloc béton couronnement et dallage en pierres)
- Herbier de position
- Rechargement et réagencement des enrochements



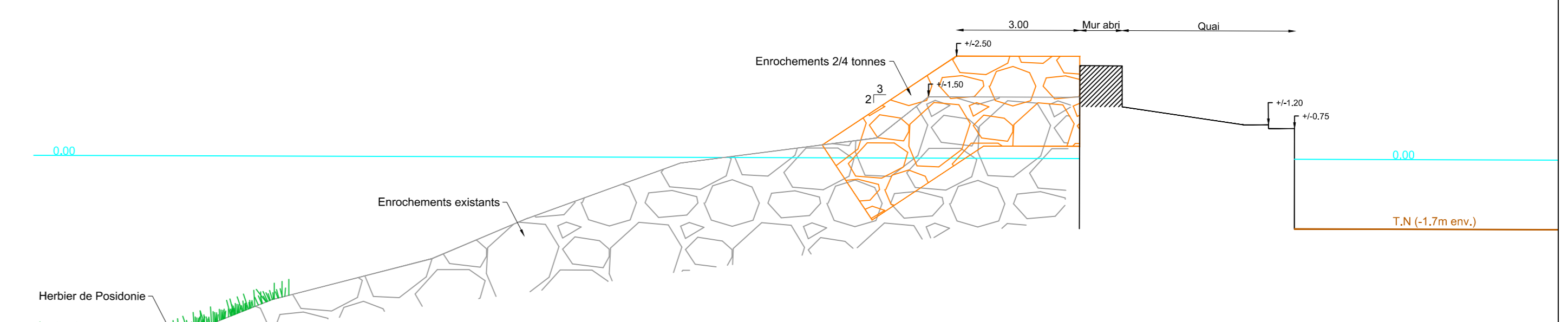
Profil P1 sur affouillement
Echelle: 1/100



Profil P2 sur affouillement
Echelle: 1/100



Profil P3 sur quai
Echelle: 1/100



Annexe 6 – Cartes permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 et aux autres protections réglementaires

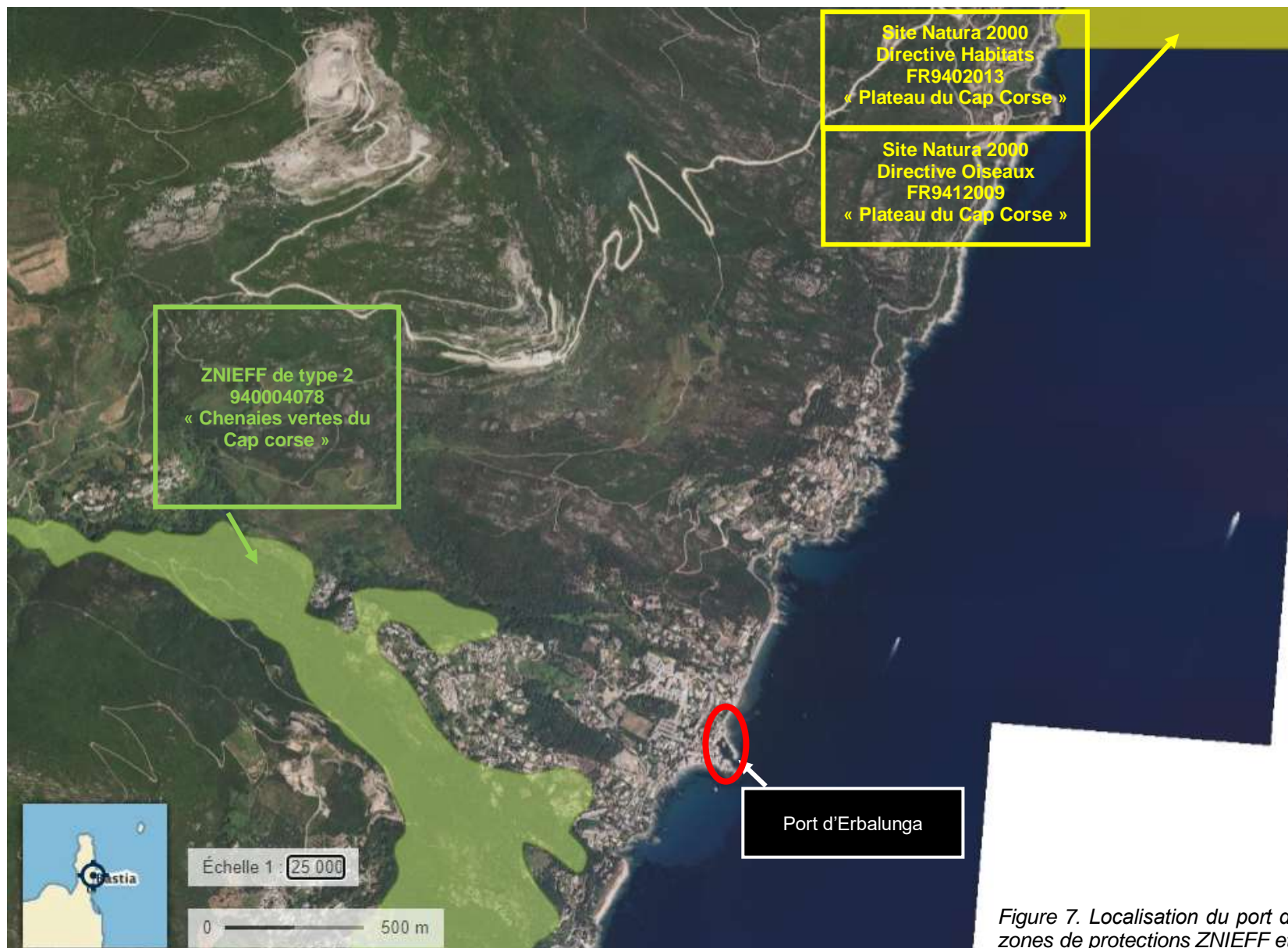


Figure 7. Localisation du port d'Erbalunga par rapport aux zones de protections ZNIEFF et NATURA 2000

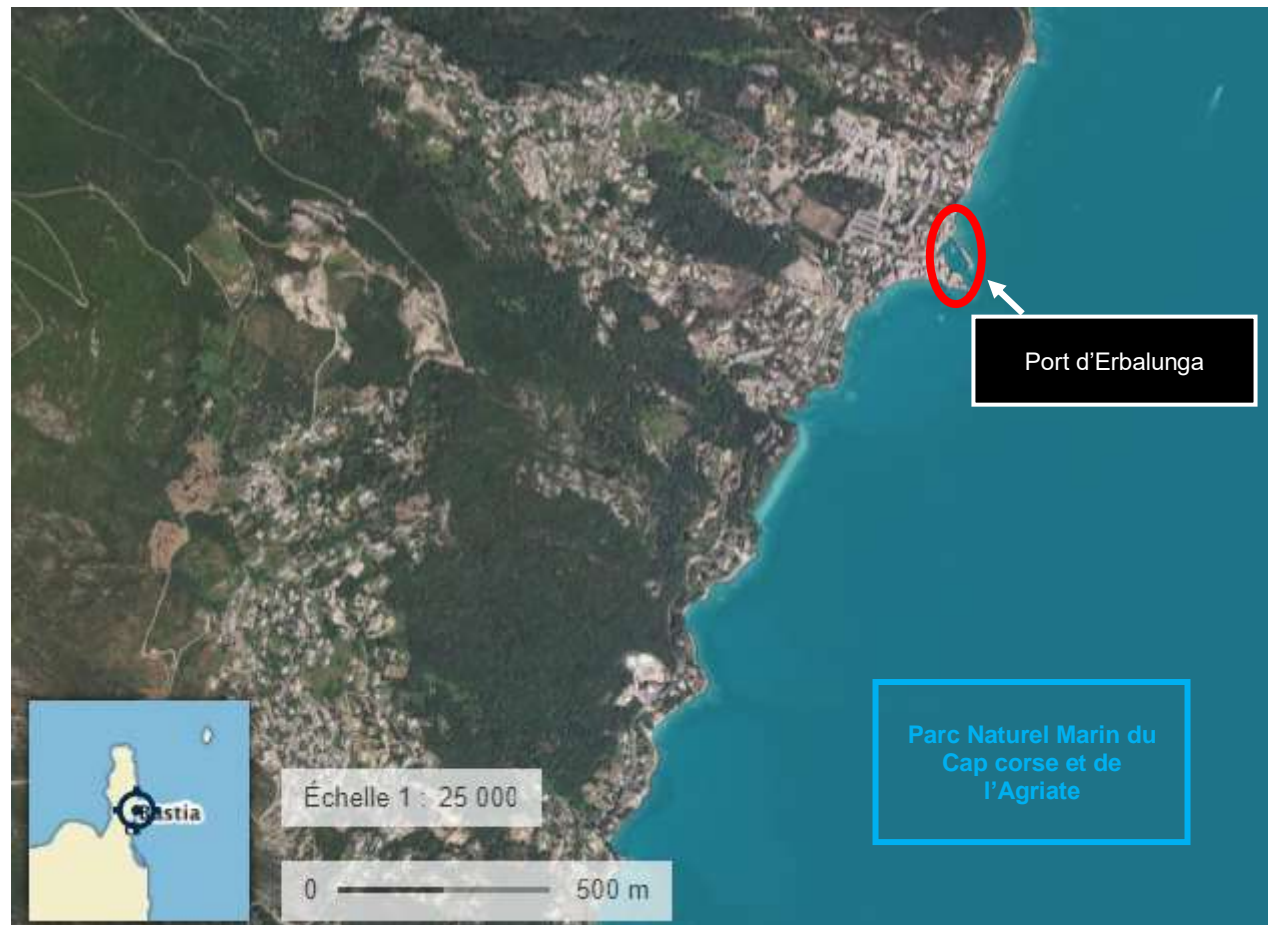


Figure 8. Localisation du port d'Erbalunga au sein du Parc Naturel Marin du Cap corse et de l'Agriate